

Subsides

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège au sujet des questions soulevées à la Chambre dont on a pris note ou que les ministres ont promis de prendre en délibéré et d'y répondre. J'ai posé la question le 1^{er} février au ministre du Revenu national et plusieurs autres questions que les secrétaires parlementaires ont tenues pour préavis. Votre Honneur comprendra que nombreux sont les députés qui ne peuvent pas obtenir l'attention qu'ils souhaitent pour poser une question. Il est difficile de poser une question et il est doublement difficile de reposer la même question! Ne pourrait-on pas résoudre cette difficulté en demandant aux ministres qui répondent à une question d'en profiter pour répondre à des questions posées antérieurement.

M. l'Orateur: L'argument invoqué par le député de MacKenzie est intéressant, mais on s'oppose à cette façon de procéder sous prétexte que cela complique les choses. Je suis de cet avis. Si le ministre répond à une première question, puis avant qu'une question supplémentaire ne soit posée, répond à une question posée le jour précédent, cela prête à confusion. Je comprends la difficulté signalée par le député et peut-être un jour trouvera-t-il une solution à ce problème difficile et délicat. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LES SUBSIDES

LA LOI DES SUBSIDES N° 1, 1973

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. McCleave, reprend l'étude, interrompue le mardi 13 février, du bill C-141, accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973, présenté par M. MacEachen au nom de M. Drury.

Sur l'article 2—*Annexe*.

M. Rose: Monsieur le président, je peux toujours compter, lorsque je parle, sur l'assistance empressée de ceux autour de moi qui se font passer pour mes amis. Je venais à peine de commencer à parler hier soir lorsqu'un député a signalé qu'il était 10 heures, de sorte que je suis très heureux d'être en mesure de continuer aujourd'hui et il me fait extrêmement plaisir de noter la présence du ministre de l'Agriculture ici.

Des voix: Bravo!

M. Rose: La présence du ministre concerné, en chair et en os, au moment où l'on fait son discours, est appréciée par chacun des députés de la Chambre. C'est un acte courtois qui fait toujours plaisir.

Monsieur le président, il y a trois points sur lesquels je veux m'étendre cet après-midi. D'abord, l'absence de protection tarifaire ou douanière visant l'horticulture ou les récoltes de légumes de la région de Colombie-Britannique que je représente; ensuite, et je regrette que le ministre du Revenu national ne soit pas ici pour m'entendre, ce que je considère comme les injustices du régime d'imposition; enfin, ce que j'estime être la persécution et le harcèlement

[M. Davis.]

dont sont victimes certains cultivateurs à temps partiel de ma circonscription.

En Colombie-Britannique, l'agriculture a un effet extrêmement important sur l'économie, même si l'on compare avec d'autres provinces. A la seule mention du mot «blé» en Chambre, 25 députés se lèvent en bloc. Je n'en suis pas encore à prétendre qu'il en pousse sur les arbres, selon l'expression du député de Prince-Albert, mais le sujet du blé est certainement venu très souvent sur le tapis à la Chambre au cours des dernières années, et les députés de ce que j'appelle les Prairies, par rapport à l'Ouest, ont eu l'occasion de se faire entendre régulièrement. L'industrie agricole en Colombie-Britannique contribue annuellement pour quelque 250 millions de dollars à l'économie; elle est donc loin de constituer une industrie négligeable.

Or, l'industrie y subit actuellement de fortes contraintes; l'on peut dire qu'elle a décliné, comme partout au Canada d'ailleurs. L'une des raisons pour lesquelles nous en sommes là est que nous avons sacrifié la protection dans ce domaine pour obtenir des Américains et de nos autres partenaires commerciaux des concessions dans des secteurs différents. Dans ma circonscription, ceux qui exploitent des subdivisions ont beaucoup de mal à se tirer d'affaires à cause de la faible étendue de leurs terres. Il se produit une intrusion urbaine sur nos terres agricoles.

• (1550)

De 2 à 4 p. 100 des terres agricoles de la Colombie-Britannique conviennent à l'agriculture. La plupart de ces terres se trouvent dans la vallée du Fraser. La vallée du Fraser se trouve à proximité de la mégalopolis appelée Vancouver et la croissance de cette ville a tendance à se faire en remontant la vallée du Fraser. Cette croissance a été facilitée par une multitude d'artères routières, de ponts et par l'expansion du commerce et des zones domiciliaires ainsi que par des localités qui se sont créées dans la région.

Comme en Colombie-Britannique on ne trouve que très peu de terres cultivables et qu'elles font l'objet de fortes pressions à la vente du fait de leur valeur croissante provoquée par les lotissements, les terres agricoles ont tendance à disparaître. Récemment, le gouvernement de la Colombie-Britannique a réagi de façon encourageante. Il a imposé un blocage temporaire de toutes les terres agricoles jusqu'à l'adoption d'une certaine mesure législative et jusqu'à ce que nous sachions où nous allons.

Notre plus grand problème n'est pas d'être à proximité de la ville. En fait, le problème qui se pose à tous les agriculteurs du Canada est celui des revenus insuffisants tirés de leurs exploitations.

M. Whelan: J'en conviens.

M. Rose: Le ministre est d'accord avec moi. Il l'a dit hier soir.

M. Whelan: Je me demandais quand le député y viendrait.

M. Rose: Le ministre se demandait quand j'en arriverais à ce passage de mon discours. Selon lui, le gouvernement n'a pas l'intention de permettre à des exploitants astucieux de produire des denrées de peu de valeur pour gagner rapidement quelque argent sans que le consommateur en profite. Le ministre sait certainement que c'est ce qui se produit. Il sait parfaitement que les prix de nombreux produits agricoles et horticoles sont bas. Pourquoi? Ils sont bas parce que nos cultivateurs sont désavantagés par les saisons comme le sait le ministre.